

Licence Arts Lettres Langues - Mention : Langues, Littératures et Civilisations Étrangères - Spécialité : Italien

RNCP10021 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	136
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I

<http://www.univ-provence.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

1 - Médiation linguistique et culturelle

- Interagir avec les locuteurs italiens
- Traduire des textes de nature diverse, littéraires, presse, spécialisés (français/italien, italien/français)
- Rédiger des textes en italien
- Analyser des dossiers en langue italienne et/ou liés à la réalité italienne
- Participer ou accompagner des événements de type animation linguistique ou culturelle
- Contribuer à l'organisation de projets culturels et artistiques liés à l'Italie (musées, galeries, expositions, festivals etc.)
- Transmettre les savoirs linguistiques et culturels

2 - Documentation

- Collecter des informations et documents utiles à la réalisation d'un projet
- Synthétiser l'information
- Rédiger des comptes-rendus, articles
- Diffuser l'information de façon écrite, photographique ou audiovisuelle
- Exploiter les textes littéraires, journalistiques...
- Assurer une veille culturelle, médiatique et politique (programmes européens inter-régionaux)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

- Maîtriser la langue italienne au niveau C1 du cadre européen commun de référence en langues
- Connaître en profondeur la culture italienne à travers l'histoire, la littérature, la civilisation, la géopolitique et l'économie notamment.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Formation professionnelle
Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
Agences de presse
Edition de livres et périodiques et autres activités d'édition
Affaires étrangères
Administration publique d'Etat et des collectivités territoriales
Activités de services administratifs et de soutien aux entreprises
Commerce international

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Formateur en langue en entreprise
Documentaliste-bibliothécaire
Médiateur interculturel
Traducteur littéraire, traducteur d'édition, traducteur réviseur
Secrétaire bilingue ou trilingue, personne ressource en langue au sein d'une structure
Hôtesse de tourisme, hôtesse secrétaire
Emplois de la fonction publique de l'Etat et du territoire : documentaliste-bibliothécaire, agent des collectivités territoriales, attaché territorial, attaché culturel.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
100% enseignants

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Non

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Enseignants, professionnels, représentant de la Formation Continue, président de la Commission pédagogique

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site du Département d'études italiennes :
<http://www.univ-provence.fr/gsite/document.php?project=dept-italien>
Université d'Aix-Marseille I

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10021/>